



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 218

Novembre 2005

HALLOWEEN



Halloween est une fête annuelle célébrée aux Etats-Unis et au Canada le soir du 31 octobre, à l'occasion de laquelle les enfants déguisés et masqués font la tournée des maisons de leur quartier en quête de friandises.

Les enfants de Soultz-les-Bains passeront de porte en porte le **lundi 31 octobre 2005, à partir de 17 h 30** quémander des bonbons. Réservez-leur un bon accueil. Les habitants souhaitant participer à la distribution de friandises sont cordialement invités à mettre en évidence sur leur propriété une source de lumière (bougie, lampe, citrouille illuminée).

A partir de 19 heures, ils se retrouveront, **au Hall des Sports**, où un verre de jus de fruit ainsi qu'une soupe de potiron et des knacks leurs seront servis.

COURONNES DE L'AVENT



Les enfants de l'école de Soultz les Bains vous proposeront les couronnes de l'Avent au prix de 15 euros la couronne samedi matin le 26 novembre 2005.

La somme recueillie servira à financer une partie de l'équipement audiovisuel de l'école. Merci de leur réserver un bon accueil.

LES PROCHAINS CINEMAS ORGANISES PAR LA BIBLIOTHEQUE

Les Films ne sont pas encore connus à ce jour, mais cela ne doit pas être une raison pour ne pas y aller :

- Vendredi 25 novembre à 20 heures
- Mercredi 28 décembre à 20 heures

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU BASSIN VERSANT DE LA MOSSIG (PPRI)

Par arrêté préfectoral du 17 octobre 2005, une enquête publique est prescrite du 14 novembre 2005 au 15 décembre 2005 inclu, sur le projet de plan de prévention du risque d'inondation du bassin versant de la Mossig incluant également le territoire de la Commune de Soultz-les-Bains.

Le Commissaire enquêteur est Monsieur Pierre-Marie HENNERESSE. Le siège de la commission est fixé à la Mairie de Wasselonne.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé en notre mairie ou vous pourrez en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et consigner vos observations sur le registre ouvert, ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur soit en notre Mairie, soit au siège de l'enquête, à savoir Mairie de Wasselonne 6 place du Général Leclerc 67310 Wasselonne.

Le Commissaire Enquêteur recevra personnellement le public en notre Mairie **le lundi 21 novembre 2005 de 9 heures à 12 heures.**

Le PPRI délimite les zones qui sont exposées au risque d'inondation et y prescrit des mesures d'interdiction ou des mesures de prévention à mettre en œuvre par les particuliers et les collectivités afin de limiter la vulnérabilité des personnes et des biens.

Le PPRI vaut servitude d'utilité publique après approbation et sera annexé au plan d'occupation des sols.

Le PPRI comprend une note de présentation, des documents graphiques et un règlement qui détermine les mesures d'interdiction et de prévention tant pour les occupations et utilisations futures que pour l'existant.

Le PPRI s'appliquera sur les zones soumises au risque d'inondation par débordement de la Mossig.

Il permet une meilleure information des citoyens sur le risque d'inondation ainsi que la prise en compte des risques et des contraintes environnementales liées aux inondations de la Mossig dans l'aménagement du territoire et le droit des sols.

Un document important pour tous les riverains de la Mossig, qu'il convient au minimum de consulter.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes hommes et jeunes femmes sont recensés à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ce recensement est obligatoire et s'effectue en Mairie .

Le jeune à recenser doit se présenter muni de sa carte d'identité et de son livret de famille. Une démarche importante à effectuer et à ne pas oublier.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
GENTES Annette	4 Place Charles de Gaule	03.88.38.70.02
DIEDERICHS Raymonde	16 rue de Saverne	03.88.38.66.41
WEBER Nadia	7 rue du Presbytère	03.88.38.53.06
PAQUOT Marie France	39 rue de Molsheim	03.88.38.38.57
OTT Sylvie	20 rue du Fort	03.88.38.58.20
MARXER Christine	26a rue du Fort	03.88.04.93.90
MARCK Marie Laure	3 rue de Molsheim	03.88.38.43.36
HECKER Marlyse	30 rue du Fort	03.88.38.34.37
GONCALVEZ Margarita	5 rue de Molsheim	03.88.04.89.02
GODENIR Marianne	32 rue du Fort	03.88.38.30.17
VELTEN Géraldine	22A rue du Fort	03.88.47.80.44

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE LE 25 NOVEMBRE

La Banque alimentaire du Bas-Rhin joue le rôle de "grossiste" de l'aide alimentaire sur le département du Bas-Rhin. En 2004, plus de 200 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées pour la première fois. Saurons nous égaliser ce chiffre cette année ?

La générosité exprimée prouve que vous partagez avec la Banque Alimentaire le souci de combattre efficacement la pauvreté qui existe au plus près de chez nous.

Comme chaque année, la mairie ouvrira exceptionnellement ses portes **le samedi 26 novembre, de 8 heures à 16 heures** afin de collecter vos dons.

La banque alimentaire a surtout besoin de :

- conserves de toutes natures (légumes, fruits, pâtés, poissons, plats cuisinés)
- soupes
- aliments pour bébés
- sucre
- huile
- riz, purée, légumes secs
- confiture, chocolat...
- autres denrées non périssables

Merci d'avance pour votre participation.

FORUM DES SERVICES AUX PARTICULIERS

La loi de programmation pour la cohésion sociale fait une part importante au développement des services à la personne.

Aussi si vous êtes intéressé par :

- une formation aux métiers de l'aide à domicile
- la recherche d'un travail de proximité
- une aide à domicile
- faire réaliser à votre domicile des prestations de type : repassage, aide ménagère, petits travaux de jardinage, soutien scolaire
- les mesures sociales et fiscales permettant de réduire les coût de ces prestations,

Pour plus de détails sur les formalités administratives en cas de recours à ces services, rendez-vous au Forum des services aux particuliers le **samedi 19 novembre 2005 de 10 h à 17 h**, Salle de la Monnaie à Molsheim. Des professionnels et des institutionnels y seront à votre disposition pour vous informer et répondre à vos questions. Entrée gratuite bien sûr !

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE EMMA ET DORETTE MULLER

La conduite d'assainissement dans la rue Emma et Dorette Muller en diamètre 150 mm est vétuste et ne permet plus de desservir qu'une parcelle. Avant que cette rue ne soit aménagée, la Communauté de Communes a prévu la mise en place d'un nouveau réseau unitaire de diamètre 300 mm, avec les reprise des branchements existants.

Il est également prévu la mise en place de deux bouches siphonnées à l'aval de la rue pour reprendre les écoulements de la chaussée.

Les tranchées seront remblayées en gravier tout-venant du Rhin soigneusement compacté. Les réfections de la chaussée au carrefour de la rue des Sœurs seront réalisées en enrobé à chaud 0/10 dosés à 150 kg/m².

Le montant des travaux est estimé à 42 000 euros TTC, pour un début des travaux, si le temps le permet, début décembre 2005.

BATTUES AU GRANDS GIBIERS

L'association de chasse "SUS SCROFA" nous a communiqué le calendrier des battues au grands gibiers:

- samedi 26 novembre 2005
- dimanche 18 décembre 2005
- dimanche 22 janvier 2006

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CHASSE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2006 AU 1ER FEVRIER 2015

Le renouvellement de la prochaine location de la chasse pour la période 2006-2015 est imminente .

Les propriétaires fonciers décident eux-mêmes s'il veulent ou non percevoir le loyer de la chasse. Cette décision est prise à double majorité à savoir l'accord des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables .

Traditionnellement le produit de la chasse est reversé à la Commune qui affecte ce produit au travaux d'entretien (fauchage ...), d'investissement (chemin béton ...) et autres travaux d'intérêts généraux sur le ban communal.

Un grand merci aux propriétaires (626 personnes consultées) qui ont répondu favorablement et qui représentent une surface totale de 287 ha 97 a 06 ca.

Il appartient maintenant au Conseil municipal de procéder à l'attribution de la Chasse, soit au gré à gré ou par adjudication.

La chasse représente un revenu de 6500 euros (adjudication en 1996) pour la Commune, réglés annuellement par le titulaire du lot de chasse.

DECLARATION DES CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème} CATEGORIE

La préfecture du Bas-Rhin rappelle que les chiens dangereux font l'objet d'une **déclaration obligatoire** en mairie.

On distingue deux catégories de chiens dangereux :

- 1^{ère} catégorie : Les chiens d'attaque (Pit-Bull, Boer bull)
- 2^{ème} catégorie : Les chiens de garde et de défense (Rottweiler, Tosa-inu, etc....)
(*liste disponible en mairie*)

La démarche : se présenter à la mairie en possession des documents suivants :

- certificat d'identification du chien
- certificat de vaccination antirabique
- attestation d'assurance garantissant la responsabilité civil du déclarant
- pour les chiens de 1^{ère} catégorie : un certificat vétérinaire de stérilisation du chien

Une attestation de déclaration vous sera alors délivrée.

L'absence de déclaration, en cas de contrôle, est passible d'une contravention de 4^{ème} classe (762,25 €).

AMENAGEMENT DU HALL DES SPORTS

Les travaux du Hall des Sports , en particulier la mise au norme des vestiaires, des douches et la construction de salles d'accueil pour les Associations ont été repoussés en mars 2006.

Ce report permet à l'Association Sports et Loisirs d'utiliser sans contraintes ce bâtiment pour son championnat 2005/2006.

Les travaux vont commencer mi-mars 2006 et sont prévus d'être achevés pour la rentrée scolaire de l'année prochaine.

Un chantier important pour le monde Associatif de notre Commune.

CHANTIERS BENEVOLES DU CONSEIL MUNICIPAL.

Cette année encore et cela depuis 8 ans les Conseillers Municipaux ont mis la main à la pâte.

Nous avons menés de front deux chantiers.

Celui de l'aménagement du parvis de l'Eglise et la réfection du chemin rue des vignes.

La rue des Vignes a été fortement endommagée lors de l'orage du 12 juin 2003. Les conseillers sous la houlette de Jean Pierre HAMM ont décidé de bétonner la partie en forte pente de la rue. Plus de 68 m³ de béton ont été coulés par l'équipe bénévole. 80 mètres de rue en forte pente ont ainsi pu être consolidés et mis à la disposition de nos agriculteurs.

Le chantier de l'Eglise a dû être mis en veille suite à la découverte des vestiges archéologique. Des fouilles ont été entreprises depuis le début du printemps par l'INRAP, sous la directive de M. Grégory OSWALD, Conservateur du Musée de la Chartreuse de Molsheim, sous le contrôle de Mme WATTON.

Six tombes mérovingiennes ont été mises à jour, ainsi que les fondations des deux anciens chœurs de l'église initiale de notre paroisse .

La découverte de ces deux éléments d'importance amènent aujourd'hui les archéologues à une étude complémentaire sur les chœurs de l'église.

A noter que les fouilles archéologiques sont prises en charge par le budget communal.

Ce chantier a également été visité par les enfants de notre école au moment des fouilles.

Les tombes ont été replacées et ce chantier avance, peut être pas à la vitesse voulue par certains concitoyens, mais rappelons qu'il est bénévole et avance en fonction de la présence des bénévoles de Soultz-les-Bains.

Alors, si vous êtes motivés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

En tant que Maire je voudrais ici remercier les bénévoles du Conseil Municipal et les citoyens qui se sont joints à nous pour les nombreux samedis offerts pour le bien de la commune.

Des photos des chantiers seront prochainement disponibles sur notre site INTERNET

FEURISSEMENT DE SOULTZ LES BAINS

La commissions fleurissement du Conseil Municipal est passée en début du mois d'août dans les rues du village pour attribuer les prix de fleurissement.

Les gagnants seront dévoilés lors des vœux du nouvel an.

Bravo à l'ensemble des villageois pour les efforts réalisés pour faire de notre village un espace où il fait bon vivre.

Pendant les congés d'été de notre ouvrier communal Christian FARNER, l'entretien du village n'est pas chose facile. Nos moyens financiers ne permettant pas une embauche supplémentaire, l'arrosage des fleurs ainsi que les urgences ont été assurés par le Maire et les Adjoints.

A noter également que notre charrette fleurie, situé près du cimetière a été renversée. Un tel acte ne peut être que condamnable et ne suggère que dégoût !

TRAVAUX ENTREE SUD RUE DE MOLSHEIM

Les mois d'été sont souvent utilisés pour réaliser les chantiers de voiries. Soultz les Bains à procédé cette année à l'aménagement de son entrée sud, rue de Molsheim

Les travaux d'aménagement de la RD 422, financés par le Conseil Général du Bas-rhin sont arrivés à Soultz-les-Bains et ont amené leur lot de soucis pour les commerçants qui bénéficient de la desserte de leur commerce par la RD422, pour les particuliers qui ont pendant la période du chantier du patienter devant un feu de signalisation ou suivre la déviation par Wolxheim et Avolsheim.

Plusieurs démarches ont été entreprises en relation avec les commerçants de Soultz-les-Bains, auprès du Conseil Général, pour limiter au maximum la gêne causée. Le Conseil Général a accepté de modifier son projet technique pour permettre la réalisation du chantier sans bloquer sur une trop longue période la circulation dans notre village et limiter la fermeture totale de la route à 3 semaines en septembre.

Le chantier, en avance sur le planning, a démarré en juin 2004 pour une ouverture de la circulation le vendredi 23 septembre, prouvant ainsi qu'il est possible de tenir un planning.

Préalablement à ce chantier, des nombreuses interventions ont eu lieu en 2004, à savoir des travaux d'eau potable, d'assainissement et de pose de réseaux secs afin de pas retarder les travaux de voiries.

Plusieurs entreprises ont travaillé sur ce chantier et en particulier sur le tronçon en agglomération, pris en charge par la commune pour un montant de 160 000 euros TTC :

- l'entreprise Transroute pour le renouvellement du corps de chaussée et la mise en place de l'enrobé.
- l'entreprise COLAS pour les travaux d'aménagement des trottoirs et réseaux ainsi que la mise en place des fosses des arbres d'alignement, mais aussi les bordures de trottoirs et les aires de stationnement
- l'entreprise France Réseaux pour les travaux d'éclairage public (mâts en crosse d'évêque et luminaires de style), rehaussant de nuit comme de jour notre entrée d'agglomération.

Il ne reste plus aujourd'hui qu'à aménager les espaces verts et planter les arbres, travaux qui seront exécutés par les Conseillers Municipaux.

PERMANENCE DE NOTRE ASSISTANTE SOCIALE

Mme Cornélia KITTENER, assistante sociale, à la circonscription d'action sociale et sanitaire de Molsheim, tient une permanence au Centre médico-social, 13 rue des Alliés 67120 Molsheim **le jeudi matin de 9 heures à 11 heures** (tél.: 03.88.04.83.53).

UN NOUVEL ARTISAN DANS NOTRE VILLAGE

M. ZERR Lucien, menuisier indépendant (tél 03 88 38 78 62 ou 06 31 34 39 36) s'est installé à son domicile Rue du Fort. Il vous propose ses services et ses devis estimatifs gratuits, notamment pour la réalisation des travaux suivants :

- pose et ponçage de parquets, lambris, faux plafonds
- pose de cuisines
- pose de portes et fenêtres
- fabrication et pose d'escaliers sur mesure
- réalisation de placards, habillages
- travaux de rénovation

CONTES DE NOËL

L'équipe de la Bibliothèque vous propose "Les Histoires de Saint Nicolas" et "Les Contes de Neige et de Givre", le mardi 6 décembre 2005 à 19 heures à l'Ecole communale des Pins. Une soirée pour tous, enfants et adultes, pour se préparer à la période de Noël et aux frimas de l'hiver.

CAMPAGNE POUR LA VACCINATION ANTI GRIPPALE

La campagne nationale des Caisses Primaires d'Assurances Maladie pour la vaccination anti-grippale des personnes de 65 ans et plus ainsi que celles souffrant de certaines affections de longue durée, a débuté le 22 septembre 2005.

Jusqu'au 31 décembre 2005, le vaccin sera pris en charge à 100 % et sans avance des frais pour les personnes précitées.

Cette campagne de vaccination est importante pour assurer une protection maximale à nos aînés et pour leur assurer la santé pour les mois d'hiver à venir.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

La " Grande guerre " s'est achevée, il y a maintenant 87 ans. et plus que jamais l'on s'interroge : y a-t-il des guerres justes ?

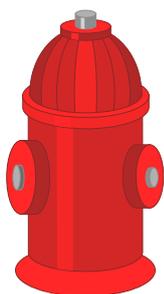
Il y a, sûrement, des guerres nécessaires, si l'on juge que la guerre de libération est préférable à une paix d'asservis, si l'on pense qu'il vaut mieux mourir debout que vivre sous le joug de l'oppression ou de l'envahisseur.

Mais il n'y a pas de guerre propre. Une guerre est toujours une solution extrême, l'apogée de la violence. Ce qui reste quand toutes les autres issues envisagées ont échoué.

Célébrer l'armistice du 11 novembre, c'est l'occasion de rappeler aux plus jeunes toute l'horreur de la guerre, les vies humaines sacrifiées, les personnes mutilées, meurtries à jamais, la douleur de vivre avec l'absence, pour toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche, un ami ou un frère.

L'Armistice de la Première Guerre Mondiale sera célébrée par un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts, **le vendredi 11 novembre à 11 h 00** et l'ensemble de la population est convié à cette cérémonie.

MANŒUVRES DES POMPIERS :



Comme chaque année et afin de garantir une lutte contre l'incendie de qualité, les pompiers de Soultz-les-Bains vérifieront les différents poteaux d'incendie et hydrants installés dans notre commune.

Ces vérifications sont nécessaires pour contrôler l'état de fonctionnement du matériel et de déterminer, le cas échéant, les travaux de renforcement du réseau à prévoir.

Ces essais auront lieu :

Dimanche 30 octobre 2005 de 8 h 30 à 12 h

Veillez prendre vos dispositions pour éviter d'éventuels inconvénients.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat

Lundi à vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi sur rendez-vous

Le Maire,

Guy SCHMITT.



COLLECTE des ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes sont prévues les :

- vendredi 24 novembre 2005

à partir de 4 h 00 du matin.

L'inscription est obligatoire au moins huit jours avant la collecte.

COLLECTE des PAPIERS PLASTIQUES

- mardi 22 novembre 2005

- mardi 20 décembre 2005

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX

Demandeur	Objet	Accord (A)
BOUILLY Jean Yves	Changement des fenêtres en PVC	A :03/06/05
DISS Antoine	Construction d'un auvent (garage, terrasse)	A : 29/05/05
MATHE Jean Georges	Construction piscine	A : 29/05/05
MEYER Serge	Pose de velux	A 30/08/05
FOERSTER Denis	Ravalement de façade	A :24/09/05
VELTEN Joseph	Construction d'un auvent	A/08/09/05
WEYANT Jacques	Démolition d'une grange	A : 19/10/05
SCHMITT Jean-Luc	Pose de panneaux solaires	A : 19/09/05
MULLER Pierre	Démolition d'une grange	A : 25/10/05

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Sultz-les-Bains :

www.sultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous :

mairie@sultz-les-bains.fr

QUELQUES DATES A RETENIR :

Manœuvre des Pompiers :

Dimanche 30 octobre 2005

Contes de Noël :

Mardi 6 décembre 2005 à 19 heures

Battues de chasse :

Samedi 26 novembre 2005

Dimanche 18 décembre 2005

Dimanche 22 janvier 2006

Banque alimentaire :

Samedi 26 novembre 2005 (8 h - 16 h)

Les cinémas :

Vendredi 25 novembre 2005 à 20 heures

Mercredi 28 décembre 2005 à 20 heures

Vente de couronnes d'Avent par l'Ecole :

Samedi 26 novembre

Enquête publique PPRI :

mi-novembre - mi-décembre

Halloween :

31 octobre 2005 à 19 heures